

Mars 10

Voix libres

des élu-e-s du groupe Communistes et Républicains de Nice



Le conseil municipal du 26 Mars vient de se tenir et nous avons attendu ses décisions, parmi les plus importantes pour recommencer l'envoi de ce bulletin. De plus, campagne des régionales oblige, Emmanuelle Gaziello étant candidate, nous devons attendre la fin de ce scrutin pour reprendre l'envoi de « Voix libres ».

Le travail le dimanche imposé à Nice !

Lors du dernier conseil municipal, une délibération portait sur le classement de la ville en « commune touristique ». Nice ville touristique, si la chose est évidente, la démarche paraît bizarre. Classement ou pas, chacun a bien conscience que cela ne fera pas disparaître le soleil, ni la mer, ni les plages, ni nos collines.

La raison d'être de cette demande de classement ne se trouve pas dans la délibération ni dans le code du tourisme. Il faut aller chercher dans un code qui n'est pas cité, le code du travail !

En particulier l'article L3132-25 modifié par la loi du 10 août 2009 rédigé ainsi: « *les établissements de vente au détail situés dans les communes d'intérêt touristique ou thermale et dans les zones touristiques (...) peuvent, de droit, donner le repos hebdomadaire par roulement pour tout ou partie du personnel* ».

Pour être plus clair ce dont il s'agit là, c'est le travail du dimanche imposé à des milliers de salariés. Imposé à tous puisque il est « *de droit* » et non plus une possibilité soumise à condition.

Une remise en cause du repos dominical, tellement scandaleuse que des maires UMP (Annecy, Antibes....) n'ont pas demandé ce classement. Nous avons voté contre cette délibération synonyme de régression sociale pour les milliers d'hommes et de femmes dans notre ville.

Résultat du vote :

Contre : groupe communiste.

Pour : groupes UMP et « entente Républicaine » (liste Peyrat)

Abstention : groupe « changer d'ère » (PS et Vert)

Echos du Conseil Municipal et Communautaire.

Où Passe votre argent ? -

Les subventions à l'EDHEC doublent : de 1.378.224 €, attribués par NCA en 2009, on passe à 2.121.716 €, en 2010, pour le développement du Campus de cette école supérieure privée de Nice, dont le propriétaire est l'Université catholique de Lille. Devenu le fer de lance de l'idéologie néolibérale, il accueillera en décembre le salon des **500 plus gros investisseurs du capitalisme vert sur fonds publics** (50.000 euros donnés « généreusement » par NCA et la Ville de Nice). Inutile de dire que nous avons voté contre lors de ce dernier conseil Municipal. Malheureusement nous nous y sommes sentis un peu seuls ! En juin 2008 les travaux de l'extension de son Campus International ont recommencé et ce, avec le concours du Conseil général des Alpes-Maritimes (4.3M euros) alors que son budget des collèges et de l'action socio-éducative est à la baisse (-20%).

Ce n'est pas la rigueur pour tout le monde, le **Business Innovation Center reçoit de NCA 5.980.000 €** sur quatre ans. Mais M. Estrosi n'a encore rien révélé de ce qu'il veut faire de l'OIN... On l'apprend au détour des différents budgets, et, pour l'instant, c'est du bétonnage au profit de l'installation d'entreprises à « *haut rendement* » ! En attendant, le

Plan Local d'Urbanisme est voté -sans nous- ; il entérine la baisse de surfaces agricoles sur le territoire de l'OIN (Plaine du Var), ainsi que le refus de la Ville de Nice d'atteindre le quota de logements sociaux exigés par la loi SRU . **De 206 ha de surfaces agricoles inscrites au POS de Septembre 2000, on passe à 135 ha au PLU !!** Pourtant, l'alimentation, par l'inflation kilométrique pour la produire, est potentiellement plus polluante que la maison et les transports pour un individu donné. 10.000 exploitants en 1970 dans les Alpes-Maritimes, 660 dont 360 oléiculteurs en 2007 ! Et pourtant la demande est grande de produits issus du maraichage local ; toutes les AMAP ont d'énormes listes d'attente et de jeunes exploitants veulent s'installer. Mais les choix politiques de M. Estrosi qui veut essayer de se faire passer pour un grand « écolo » sont là !!

Par exemple, la promesse faite, en Octobre 2008, de construire une halte TER à Bon-Voyage, au terminus actuel du Tram Ligne 1, pour permettre aux usagers des transports en commun de rejoindre la vallée du Paillon directement, est reportée à 2013 (Coût : 400.000 €)

Edmond Vernassa n'est plus.

C'est un camarade et un ami que nous avons perdu le 7 Mars dernier. Plasticien de renom mondial, il venait d'être récompensé par le **GRAND PRIX DE LA VILLE DE NICE DOYEN JEAN LEPINE, le 5 Février au CUM**. Plasticien-plasturgiste, né en 1926, il vit et travaille à Nice. Membre fondateur des Arts Plastiques Méditerranéens, Membre du groupe CO.MO (Constructivisme et Mouvement), Paris, membre de l'Association d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, il procédait depuis 1950 à des recherches sur la lumière et le

mouvement dans le domaine artistique, appliquées aux sciences et aux techniques, au cinéma et à la télévision, à la scénographie. Son œuvre est présente dans de nombreux musées et collections particulières du monde entier. Il a par ailleurs réalisé plusieurs sculptures monumentales pour des collectivités publiques, et collaborait bénévolement au journal « le Patriote », par des dons d'œuvres.



COLERES

Les postiers avaient raison

Après Trente-neuf jours de grève, un protocole de sortie de conflit a été signé le 29 Janvier entre les facteurs de Nice-Thiers et la Direction de La poste. Nous félicitons les Postiers qui ont su se mobiliser pour défendre le Service Public Postal.

Les revendications du personnel gréviste portaient sur le maintien d'un nombre de tournées suffisant pour traiter la charge de travail journalière, et sur des régimes de travail comportant des repos suffisants pour maintenir de bonnes conditions de travail (pénibilité physique).

Force est de constater qu'ils avaient raison, mais il aura fallu trente neuf jours de grève subie par les usagers -entreprises comme particuliers- et les facteurs eux-mêmes, qui verront leur paie amputée pendant plusieurs mois, pour en arriver là ! Un conflit qui aurait pu être réglé bien plus rapidement si le Ministre de tutelle de la Poste, Christian Estrosi, avait dès le début, et non pas au bout d'un mois, usé de son autorité pour obliger la direction de la Poste à négocier.

Des motions rejetées sans raison

C'est le « fait du prince » ! Malgré le règlement intérieur adopté par le Conseil municipal du 30 Mai 08, le maire de Nice rejette des motions mises aux voix par le groupe communiste, sous prétexte qu'elles ne concernent que le « *national* » ! La première, lui demandant de maintenir les moyens qui sont octroyés actuellement aux crèches de la Ville, face au projet de décret du gouvernement déréglementant les conditions d'accueil. C'est parce que le personnel est inquiet de ne plus pouvoir faire son travail qu'il s'est fortement mobilisé sur Nice le 11 mars (441 grévistes, 20 structures fermées sur 22), avec des centaines de parents. Certains élus de département et de grandes villes ont déjà pris des décisions dans ce sens pour rassurer leur personnel.

La deuxième lui demandant de soutenir la campagne de libération de l'un des plus « *vieux* » prisonnier politique français à l'étranger, Salah Hamouri (24 ans, depuis 5 ans dans les geôles israéliennes pour délit d'opinion).

Et pourtant, trône depuis 15 mois le portrait de Gilad Shalit, prisonnier de guerre franco-israélien dans l'entrée de l'Hôtel de ville. Qui a dit « *deux poids et deux mesures ?* »

La démocratie mise à mal !

A l'occasion de l'élargissement de la communauté urbaine et suite à la démission de Sophie Duez, le conseil municipal devait élire 5 nouveaux conseillers à la CUNCA. Bien que la loi soit de ce point de vue très imparfaite, le respect de l'esprit de la loi et de la juste représentation des différents groupes aurait voulu qu'il n'y ait pas que des membres de la majorité municipale qui soient élus. Sans doute « *énervé* » par le score de l'UMP aux dernières régionales Christian Estrosi a refusé à son opposition d'avoir sa juste place. Une méthode qui n'est pas sans rappeler celle d'un J. Peyrat. Chassez le naturel il revient au galop. Un épisode d'autant plus absurde que l'intégration de la CARF dans les prochains mois obligera le conseil municipal à réélire l'ensemble des conseillers.... à la proportionnelle !

Pour contacter vos élus:

En Mairie :04.97.13.30 63, bureau 132. Permanence : 6 rue Balatchano, 06300 Nice .
Emmanuelle Gaziello : emmagaziello@gmail.com Robert Injey : bob.injey@free.

